

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du mercredi 14 septembre 2022

Présidence : M. Jacques Gay

Présents : MM. Bernard Guiraudou- Bruno Lefevre - Sylvain Sanna

Excusés : MM. Matthieu Blain - Patrick Langenfeld

Les procès-verbaux des réunions des 31 août et 7 septembre 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATION AUX CLUBS – BRASSAGE D4 ET 5 POULE G

Rappel : Les championnats Seniors ont été publiés le 29 août 2022 à 18h sur footclubs et le site internet du District de l'Hérault de Football.

La Commission a procédé le 8 septembre 2022 à la modification du calendrier D4 ET 5 poule G : en effet, pour l'équité sportive par rapport aux rencontres à domicile et à l'extérieur, elle a procédé à l'inversion de certaines rencontres (voir rubrique ci-dessous). Ensuite, VIASSOIS FCO 2 a retiré son engagement le 11 septembre 2022, remplacée par AS MEDITERRANEE 34 4 (engagement par mail le 12 septembre 2022).

COUPE OCCITANIE SENIORS

Le tirage au sort du 2^{ème} tour de Coupe Occitanie Seniors qui s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier, en présence des membres de la Section Seniors et de M. Jean-Philippe Bacou, permanent du District, a donné lieu aux rencontres suivantes, programmées le 25 septembre 2022 à 15 h sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire :

MAUGUIO CARNON US 1/M. PETIT BARD FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1/BAILLARGUES ST BRES 1
MONTARNAUD AS 1/CORNEILHAN LIGNAN 1 ou PEROLS ES 1
PUISSALICON MAGA 1 ou FLORENSAC PINET 1/ST ANDRE SANGONIS OL 1
M. LEMASSON RC 1/BALARUC STADE 1
SUSSARGUES FC 1/JUVIGNAC AS 1
PAULHAN ES 1/PALAVAS CE 1
MEZE STADE FC 1/ST JEAN VEDAS 1
ST GELY FESC 1/ASM34 1
SC LODEVE 1/AGDE RCO 2
LAMALOU FC 1/PIGNAN AS 1
VILL. BEZIERS FC 1 ou S. POINTE COURTE 1/U.S. BEZIERS 1
BESSAN AS 1/SUD HERAULT FO 1
MIREVAL AS 1 ou ST THIBERY SC 1/ASPTT MONTPELLIER 1
COEUR HERAULT ES 1/LATTES AS 1
ST PARGOIRE FC 1 ou GIGNAC AS 1/JACOU CLAPIERS FA 1 ou LA PEYRADE OL 1

Ces rencontres pourront faire l'objet d'une inversion, selon le résultat des rencontres du tour précédent programmées au 14 septembre 2022, conformément aux Règlements Généraux de la Ligue Football Occitanie, Titre VII - Les Coupes organisées par la L.F.O., chapitre 7, Article 69-3.

Le **tirage au sort** du 3^{ème} tour de Coupe Occitanie Seniors du 9 octobre 2022 aura lieu **le mercredi 28 septembre 2022 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE OCCITANIE SENIORS

1ER TOUR

CORNEILHAN LIGNAN 1/PEROLS ES 1
MIREVAL AS 1/ST THIBERY SC 1
VILL. BEZIERS FC 1/S. POINTE COURTE 1

Du 11 septembre 2022

Sont reportées au 14 septembre 2022

(Coupe de France – accord des clubs)

2ÈME TOUR

MAUGUIO CARNON US 1/M. PETIT BARD FC 1
PAULHAN ES 1/PALAVAS CE 1
MEZE STADE FC 1/ST JEAN VEDAS 1
BESSAN AS 1/SUD HERAULT FO 1
CŒUR HERAULT ES 1/LATTES AS 1

Du 25 septembre 2022

Devront se jouer en semaine en soirée, au plus tard le 28 septembre 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District

(4^{ème} tour de Coupe de France)

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

GRAND ORB FOOT ES 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1
PALAVAS CE 2/M. LEMASSON RC 1
VIA DOMITIA USCNM 1/SUSSARGUES FC 1
MIDI LIROU CAPESTANG 1/LAMALOU FC 1
M. ST MARTIN AS 1/ASPTT MONTPELLIER 1

Du 25 septembre 2022

Sont reportées au 9 octobre 2022

(2^{ème} tour de Coupe Occitanie)

En cas de qualification pour le 3^{ème} tour de Coupe Occitanie Seniors du 9 octobre 2022, les rencontres ci-dessus devront se jouer en semaine en soirée au plus tard le 5 octobre 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites au District

PUISSALICON MAGA 1/JUVIGNAC AS 1

Du 25 septembre 2022

Est reportée au 9 octobre 2022

(4^{ème} tour de Coupe de France)

En cas de qualification pour le 5^{ème} tour de Coupe de France du 9 octobre 2022, la rencontre ci-dessus devra se jouer en semaine au plus tard le 5 octobre 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites au District

SC LODEVE 1/CANET AS 1

Du 25 septembre 2022

Est reportée au 9 octobre 2022

(2^{ème} tour de Coupe Occitanie/4^{ème} tour de Coupe de France)

En cas de qualification pour le 5^{ème} tour de Coupe de France du 9 octobre 2022 et/ou 3^{ème} tour de Coupe Occitanie Seniors, la rencontre ci-dessus devra se jouer en semaine au plus tard le 5 octobre 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites au District

BRASSAGE D4 ET 5

⚽ Poule G

ST PARGOIRE FC 2/OL MARAUSSAN BITER 2

Du 18 septembre 2022

A été inversée

(Retrait d'engagement de CŒUR HERAULT ES 3)

THEZAN ST GENIES OF 1/MONTBLANC SF 1

Du 18 septembre 2022

A été inversée

(Retrait d'engagement de CŒUR HERAULT ES 3)

VETERANS

⚽ Poule E

SUD HERAULT FO 4/ST THIBERY SC 4

Du 16 septembre 2022

ST THIBERY SC 4/SUD HERAULT FO 4

Du 6 janvier 2023

Ont été inversées

(Accord des clubs)

RETRAITS D'ENGAGEMENT

Les championnats Seniors ont été publiés le 29 août 2022 à 18h sur footclubs et le site internet du District de l'Hérault de Football.

Les championnats Vétérans ont été publiés le 2 septembre 2022 à 10h sur footclubs et le site internet du District de l'Hérault de Football.

CŒUR HERAULT ES 3

Brassage D4 et 5 (G)

Courriel du 7 septembre 2022

Amende : 150 €

AS CROIX D'ARGENT 2

Vétérans (B)

Courriel du 9 septembre 2022

Amende : 150 €

VIASSOIS FCO 2

Brassage D4 et 5 (G)

Courriel du 11 septembre 2022

Amende : 150 €

En application des dispositions de l'Article 2 a) du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE – TABLETTE NON UTILISÉE

Vu la feuille de match version « papier »,

Vu le rapport de l'officiel,

Après vérification de l'analyse FMI via FOOT2000 et des paramétrages dans FOOTCLUBS,

La Commission applique au club ci-après une amende pour défaut d'utilisation de la tablette :

SC LODEVE 1

51071.1 – 1^{er} tour Coupe Occitanie Seniors du 11 septembre 2022

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Aucune opération FMI)

Conformément aux dispositions de l'Article 10 g) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 21 septembre 2022

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou